

## - Les fonds européens - (20pts)

Les fonds européens correspondent aux fonds déployés dans le cadre de la politique de cohésion, inscrite dans une volonté "d'union sans cesse plus étroite des peuples". Cette politique représente 32% du budget de l'Union et reflète l'ambition du dispositif Europe 2020 d'une croissance intelligente, durable et inclusive. D'une part, les fonds européens peuvent être déployés dans le cadre de la politique agricole. Le fonds européen agricole garanti (FEAGA) garantit un revenu minimal aux agriculteurs. Ce fonds a été créé puisqu'il était auparavant conditionné à une quantité de production, face à une crise de surproduction, il a été intégré en FEAGA. Le FEDER, fonds européen de développement régional, traduit <sup>quant à lui</sup> une politique de distinction de zones rurales, et a été créé pour appréhender des enjeux de rendement. Ainsi sont relancées les mesures de revitalisation des sols par exemple. D'autre part, les fonds européens peuvent être déployés dans le cadre du fonds de cohésion qui vise à réduire les disparités économiques entre États membres. Il s'agit du fonds social européen (FSE) avec lequel le revenu national brut est inférieur à 90% du PIB de l'UE. En sont destinataires essentiellement les pays d'Europe de l'Est. Il existe également un fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEAM) qui intervient pour les travailleurs qui subiraient une destruction de leur emploi en raison de la mondialisation, ce qui concerne les zones désindustrialisées essentiellement. Les bénéficiaires nets de l'UE, c'est-à-dire ceux dont le solde entre les dépenses déployées et les sommes reçues au titre de l'UE ont été, auparavant il s'agissait de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce, aujourd'hui il s'agit de la Roumanie. Ces évolutions en termes de bénéficiaires ou de contributeurs nets ont marqué l'évolution des fonds européens, notamment du Royaume-Uni qui a demandé un rabais de sa contribution avant d'être suivi par d'autres États membres et finalement à la notion de cohésion.

Questions européennes